



## LES 9 ENGAGEMENTS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

### 1/ Sensibilisation des professionnels de l'alimentaire

#### **ENGAGEMENT N° 1: Mieux informer et former les professionnels aux questions de nutrition**

- ? Les entreprises alimentaires sont nombreuses, souvent de petite et moyenne taille, et ne disposent pas toutes de spécialistes en nutrition.
- ? Or il importe que l'ensemble des acteurs industriels ait une meilleure connaissance de ces questions complexes ainsi que des pistes d'action possibles pour améliorer la qualité nutritionnelle de leurs produits.

#### **? L'ANIA s'engage à renforcer l'information permanente de ses membres sur les questions de Nutrition pour leur permettre de toujours mieux appréhender les enjeux liés à l'obésité et prendre en compte ces questions**

- ✍ Une lettre d'actualité régulière sur les questions de nutrition sera diffusée à leur attention
- ✍ Des séminaires de formation/sensibilisation, visant notamment à faciliter la prise en compte de la dimension nutritionnelle dans la formulation et la communication de leurs produits, seront conseillés et /ou organisés pour les industriels.

#### **ENGAGEMENT N° 2 : Renforcer l'autodiscipline dans la communication**

- ? Le BVP a émis des codes de conduite dans les domaines connexes de la communication-santé et de la communication destinée aux enfants.
- ? L'IFN a rédigé un code de conduite relatif à la communication dans les écoles.
- ? L'ANIA elle-même a élaboré un code relatif à la communication en matière de nutrition.

#### **? L'ANIA s'engage :**

✍ **A garantir la bonne application et le respect des codes de bonnes pratiques du BVP et de l'ANIA dans les domaines de la communication santé et de la communication destinée aux enfants:**

✍ **A participer à l'évolution et à l'amélioration permanente de ces codes d'autodiscipline**

- ✍ En assurant la diffusion élargie de ces codes au sein de la profession, pour qu'ils soient mieux connus, mieux compris et mieux appliqués
- ✍ En se donnant les moyens de les faire encore mieux respecter, en complément des dispositions existantes (BVP), par la mise en place d'une Commission de Déontologie qui rendra des avis sur toute communication, susceptible d'induire les consommateurs en erreur ou d'encourager des comportements critiquables en matière alimentaire
- ✍ En dialoguant avec les pouvoirs publics pour définir ensemble les moyens complémentaires pour promouvoir un bon comportement alimentaire.

### **ENGAGEMENT N°3 : S'attacher à maintenir des portions raisonnables**

- ? Les portions proposées ou représentées sont régulièrement critiquées, quelquefois de façon contradictoire
- ? Par ailleurs, sur ce point, notre modèle alimentaire français nous a préservés des portions géantes du modèle alimentaire américain. Cependant, tout le monde, et les professionnels notamment, doit s'attacher à proposer et à représenter des portions raisonnables.
- ? Cette question est spécifique à chaque métier de l'industrie alimentaire.

?

**? L'ANIA s'engage à ce que chaque industriel présente des portions raisonnables au consommateur dans l'offre comme dans les représentations publicitaires**

L'ANIA a demandé à ses fédérations membres de rédiger des **guides de bonnes pratiques** spécifiques à leur secteur, visant notamment à ce que les portions représentent des quantités raisonnables, dans les contextes d'usage habituels, dans l'offre comme dans les représentations publicitaires.

## 2/ Information et sensibilisation des consommateurs

### **ENGAGEMENT N°4 : Améliorer la compréhension de l'information nutritionnelle et encourager son extension volontaire**

- ? L'étiquetage nutritionnel est strictement codifié par la réglementation européenne, actuellement en cours de révision car l'information donnée apparaît peu compréhensible et difficilement utilisable par l'ensemble des consommateurs.
- ? Or, cette information nutritionnelle est essentielle pour permettre à chacun de composer des repas équilibrés et de tenir compte des aspects nutritionnels dès l'achat des produits alimentaires.

#### **? L'ANIA s'engage :**

- ✍ **A contribuer à rendre cette information sur les emballages des produits plus explicite et utilisable afin que le consommateur ait une alimentation équilibrée**
- ✍ **A inciter les industriels à apporter une information nutritionnelle**
- ✍ Rédiger, avec le concours de tous les intéressés, un « **guide de lecture de l'étiquetage nutritionnel** », destiné à être diffusé le plus largement possible auprès des consommateurs
- ✍ Encourager, pour les catégories de produit qui ne seraient pas soumises à un étiquetage nutritionnel obligatoire, une information volontaire sur leurs caractéristiques nutritionnelles.

### **ENGAGEMENT N°5 : S'engager davantage en faveur des personnes les plus vulnérables**

- ? La recherche de l'équilibre nutritionnel pour tous est une nécessité, et la fracture sociale passe aussi par l'assiette. Les récents résultats de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des statistiques (DREES) du Ministère des Affaires sociales viennent à nouveau le confirmer.
- ? Ainsi, on s'aperçoit que les enfants d'un ouvrier non-qualifié ont 10 fois plus de probabilité d'être confrontés à l'obésité, à la différence des enfants des cadres ou de professions libérales.
- ? L'ANIA a participé financièrement et activement avec 4 entreprises membres, au programme «Alimentation et insertion», engagé en 2003 par le Secrétariat d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion, pour sensibiliser à une bonne alimentation les bénévoles des organisations d'aide alimentaire et sociale, et les personnes en situation de précarité.

#### **? L'ANIA s'engage à sensibiliser les personnes les plus vulnérables à une alimentation équilibrée avec un budget minimum**

- ✍ Poursuivre sa participation au programme « **Alimentation et Insertion** », aux côtés de la Croix Rouge, du Secours Populaire, du Secours Catholique, des Restaurants du

Cœur et des Banques Alimentaires, en l'élargissant aux organismes sociaux en contact avec les personnes en situation de précarité

- ✍ Dans ce cadre, mettre à disposition les éléments pédagogiques nécessaires à la formation des bénévoles intégrant l'objectif de lutte contre l'obésité, pour qu'ils donnent des conseils nutritionnels et d'hygiène alimentaire et des recettes, pour sensibiliser chacun et faciliter une alimentation équilibrée avec un budget minimum.

## **ENGAGEMENT N°6 : Promouvoir le modèle alimentaire français, garde-fou du dérèglement des comportements**

- ? Le modèle alimentaire français se définit autour des idées de plaisir, de goût, de convivialité, de diversité des aliments, de structuration des repas et d'ouverture aux autres cultures. Il est constitué de repères alimentaires favorables à une alimentation équilibrée.
- ? Ces repères sont principalement développés dans le cadre de la cellule familiale. L'école, les pouvoirs publics et l'industrie alimentaire jouent également un rôle structurant, en développant notamment le patrimoine culinaire, les valeurs de terroirs comme le bon sens des habitudes alimentaires.
- ? Il réfute une approche uniquement normative et fonctionnelle de l'alimentation et du comportement du consommateur.

### **? L'ANIA s'engage à maintenir les repères alimentaires favorables à une alimentation équilibrée propre à notre modèle alimentaire**

L'industrie alimentaire suscitera, encouragera et participera à toutes initiatives visant à promouvoir notre patrimoine culinaire et le bon sens des habitudes alimentaires reçues en héritage, à travers :

- ✍ les programmes d'initiation au goût, comme la Semaine du Goût
- ✍ les efforts pédagogiques visant notamment à la transmission des savoir-faire culinaires
- ✍ la promotion de « l'Esprit Alimentaire » français, comme les Trophées de l'Alimentaire

### 3/ Contribution à la recherche de solutions

#### **ENGAGEMENT N°7 : Tirer les enseignements des expériences et des actions menées partout dans le monde et partager ces résultats**

- ? Les initiatives en matière de politiques nutritionnelles et les contributions menées par les acteurs publics et privés en matière de prévention de l'obésité sont nombreuses et riches d'enseignements. Un état des lieux sur le sujet doit être mené.
- ? Ainsi, depuis 10 ans, des opérations «sur le terrain» (SuViMax, Fleurbaix-Laventie, par exemple), ont montré des pistes d'actions efficaces pour prévenir durablement l'obésité.
- ? Les résultats doivent pouvoir être partagés, confrontés, et les voies pouvant conduire à la maîtrise du problème doivent pouvoir être explorées, présentées et débattues avec l'ensemble des acteurs concernés.
- ? Par ailleurs, au regard du peu de données disponibles sur les comportements alimentaires, l'ANIA suggère fortement et soutiendra la recherche sur les comportements alimentaires pour « remettre le mangeur au centre du débat ».

#### **? L'ANIA s'engage à faire un état des lieux des mesures de prévention menées dans le monde et identifier avec l'ensemble des acteurs concernés les pistes d'action efficace**

Elle organisera sur le sujet un séminaire de travail et d'évaluation des expériences menées à travers le monde de manière à mettre en évidence les facteurs de succès et les éléments d'amélioration.

? La restitution des travaux donnera lieu à un colloque national à l'occasion du SIAL en octobre 2004

#### **ENGAGEMENT N°8 : Mettre en application les enseignements issus des expériences en matière de prévention de l'obésité**

- ? Les enseignements issus des expériences et contributions doivent trouver une application concrète et permettre la mise en œuvre d'une politique nutritionnelle efficace.
- ? La collaboration de chacun, pouvoirs publics, acteurs de la chaîne alimentaire et représentants de la société civile, est l'une des garanties de succès du déploiement d'un plan de prévention de l'obésité efficace.

#### **? L'ANIA s'engage à collaborer avec les autres acteurs de la chaîne alimentaire et les représentants de la société civile à la mise en œuvre d'une politique nutritionnelle efficace**

Elle est prête à participer à la mise au point et à la diffusion de programmes pédagogiques reprenant les repères et recommandations validés en matière de pratiques alimentaires et d'hygiène de vie pour une meilleure éducation nutritionnelle.

## **ENGAGEMENT N°9 : Participer durablement au débat public**

- ? La question de l'obésité et des meilleures stratégies de prévention doit devenir une préoccupation constante pour chacun des acteurs concernés.
- ? Les connaissances scientifiques, les résultats et enseignements des opérations « de terrain » doivent alimenter en permanence la réflexion et l'action.

?

**? L'ANIA s'engage à s'inscrire durablement dans le débat public avec tous les acteurs, pour qu'ensemble, avec tous les acteurs concernés les solutions soient trouvées, discutées et appliquées.**

- ✍ Participation active de la profession aux débats médiatiques ou pas : recherches scientifiques, conférences, colloques, actions pédagogiques..
- ✍ Implication de l'ANIA et de tous ses membres (Fédérations, ARIA, et les 10 800 entreprises adhérentes dans la mise en œuvre des actions relevant de sa responsabilité.